Thème :

« Morale et politique »

(5/7)

Extraits de restitution d'un débat du café-philo
de Chevilly-Larue (94)
http://cafes-philo.org/
Avec nos remerciements.

Débat :

►La politique s'occupe des lois, donc de légalité, et là il ne peut pas y avoir de morale. Je prends un exemple, l'ISF, c'est moral, ou ce n'est pas moral qu'on le supprime ? Certains vous diront c'est absolument immoral. On ne peur pas parler de morale dès qu'on parle de la loi.
Et, je ne crois pas comme l'a dit François Bayrou, que la morale est quelque chose de totalement personnel, parce que la morale est issue d'un consensus sociétal. La morale a toujours existé, et bien avant les monothéistes. Toute société a un besoin de s'organiser, ceci avant le juridique. Donc s'est établi ce qu'on avait le droit de faire et de ne pas faire, d'ailleurs dans les hiéroglyphes en Égypte, on trouve déjà des préceptes moraux comme dans les fables d'Ésope ; on y dit ce qui est bien, ce qui est mal.
A partir du moment où il y a une société, il y a une morale qui se met en place.
Et je reviens sur cette décision politique de lâcher la bombe atomique. Initialement, elle devait être lâchée sur Kyoto, mais « on ne va pas détruire un potentiel intellectuel » aurait dit le Président des USA, « bombardez Hiroshima, là-bas ce sont des paysans ». Décision politique immorale ; mais en temps de guerre, il n'y a pas de morale ; la fin justifie les moyens.

►Je ne suis pas un idéologue, je ne défendrai pas un dogme, car en politique nous sommes d'abord devant une éthique de responsabilité. En politique, nous évoluons entre :
A) Éthique de conviction, où mes décisions se plient à mon idéal politique, à un dogme.
B) Éthique de responsabilité, où la finalité de mon action comme objectif, définit les moyens, les actions. Les conséquences sont imputables à ma propre action.
Ce sont des aspects incontournables pour tout homme politique.
De ce combat entre éthique de responsabilité, et éthique de conviction, nous avons un exemple dans l'Histoire. Dans les années 30 Hitler va envahir les Sudètes, l'Autriche. En France, les pacifistes au nom de la paix, valeur universelle et première, s'opposent à ce qu'on lui déclare la guerre. Pendant ce temps il arme son pays, puis envahit la Pologne, et là l'éthique de responsabilité s'impose enfin, on lui déclare la guerre (un peu tard).
Alors ne s'en tenir qu'à la morale ne me semble pas toujours possible, ce qui n'évacue pas pour autant toute morale dans la politique. Envisager toutes les conséquences, la finalité d'un acte politique est aussi une action morale.
Parfois on peut avoir raison avec Sartre.
Parfois on peut avoir raison avec Aron.
Et je reviens sur une intervention dans laquelle a été dit que les hommes politiques s'étaient détachés de la morale, et qu'on ne pouvait pas faire de la politique en s'en tenant à la morale. Soit ! Mais si ce soir si nous avons eu ce débat, c'est parce que des hommes politiques défendant ce même principe, ont eux-mêmes amené ce sujet dans l'actualité, l'on « mis sur le

tapis » lors de la dernière campagne électorale. On en débat, mais « ce sont eux qui ont commencé ! »
Et je voudrais argumenter, en disant que je continue à penser que morale et politique sont intimement liées. Je ne me résigne pas à cette séparation. Et si morale et politique n'ont rien à voir, alors ! Pourquoi le « Pénélope gate » ? Pourquoi tout ce battage ? Pourquoi la démission de trois ministres en quelques semaines ? Et si il n'y a pas de conscience morale collective, alors on risque de tomber dans la banalité du bien et du mal, on risque d'avaliser les propos qui disaient que la shoah était « un détail de l'histoire ».
Et je dirais maintenant, qu'on en vienne à édicter une loi pour la confiance dans une représentation démocratiquement élue, m'interroge ! Ces élus ont fait campagne. Comme moi, vous avez pu les entendre lorsqu'ils présentaient ce que l'on nomme leur « profession de foi ». Leur élection est déjà un « contrat de confiance ». Et ça ne suffirait pas !
Il me semble voir dans cette démarche, un des signes d'une crise démocratique, démarche qui révèle un substitut devant une incapacité pour des élus au niveau national de mettre en œuvre les promesses qu'ils ont fait ; devant l'impuissance publique.
Et enfin, question subsidiaire : la confiance sans la morale, est-elle possible ?

►Je reviens sur le propos qui nous dit que les hommes politiques se sont détachés de la morale, oui ! Parce que ce sont des politiciens, et il faut distinguer homme politique, et homme politicien.
Et en ce sens, effectivement on peut reprendre le propos de Machiavel précisant que pour conserver le pouvoir, la fin justifie les moyens, et que ceux qui veulent prendre et garder le pouvoir, ne se préoccupent ni du bien ni du mal. Cela oblige, comme déjà dit de distinguer éthique et morale, et aussi se poser la question de savoir si la morale a existé de tout temps dans les sociétés. Il y a là-dessus pas mal d'études, en particulier, celle de Durkheim, qui a mis en évidence le fait que dans toute société, et pas seulement dans des sociétés religieuses, mêmes dans les sociétés primitives, il y a eu des règles du vivre ensemble, c'est ce qu'on appelle, la morale.
On a dit : « la morale ce n'est pas la légalité ». Et bien oui ! Mais on peut se poser la question de savoir si toutes les lois qui aujourd'hui sont mises en place sont toutes morales. Si elles étaient morales sous Hitler, sous Pol Pot. Si les lois sont morales avec Trump, avec Macron.
Pour dire que c'est moral, il faut que ce soit valable pour tous.
Et je reviens sur morale et éthique. C'est le philosophe Paul Ricœur qui m'a enseigné de façon plus précise la distinction dans son ouvrage « Soi-même comme un autre » ; il y a bien une distinction entre morale et éthique, selon que l'on met l'accent sur ce qui est estimé bon, bon pour moi, ou ce qui s'impose comme obligatoirement, bon pour tous. Alors au-delà de cette distinction, on va dire, oui ! ça c'est de la philo, à quoi ça nous mène ? Et bien on le retrouve dans l'actualité des débats dits sociétaux. Je prends deux exemples : celui du droit à la PMA (procréation médicalement assisté), et la GPA, (gestation pour autrui)
Le 15 juin 2017, le Conseil Consultatif national d'Ethique avoue son inquiétude devant l'expansion rapide du marché des mères porteuses. Donc l'argument, c'est que le droit au respect de la vie privée, exige que chacun puisse établir les détails et la substance de son identité d'Etre humain, y compris sa filiation. Mais cela est contradictoire avec le fait d'un contrat financier qui fait de l'enfant une chose, un objet produit. Mais le 5 juillet, la Cour de cassation décide que les parents, hétérosexuels comme homosexuels, ayant recours aux mères porteuses, peuvent être parents d'enfants nés à l'étranger, enfants d'une femme qui l'a porté et qui a été payée pour cela. Donc la loi qui s'oppose à la réification, à la chosification de l'enfant et l'exploitation de la femme, est contournée au profit de désirs de certains adultes.
Et bien, je trouve que nous sommes victimes consentantes de cet affaiblissement de la loi, parce que nous sommes individualistes, et que nous confondons le désir individuel et l'affirmation d'une éthique personnelle, au lieu de chercher une morale humaine.

(**A SUIVRE**)